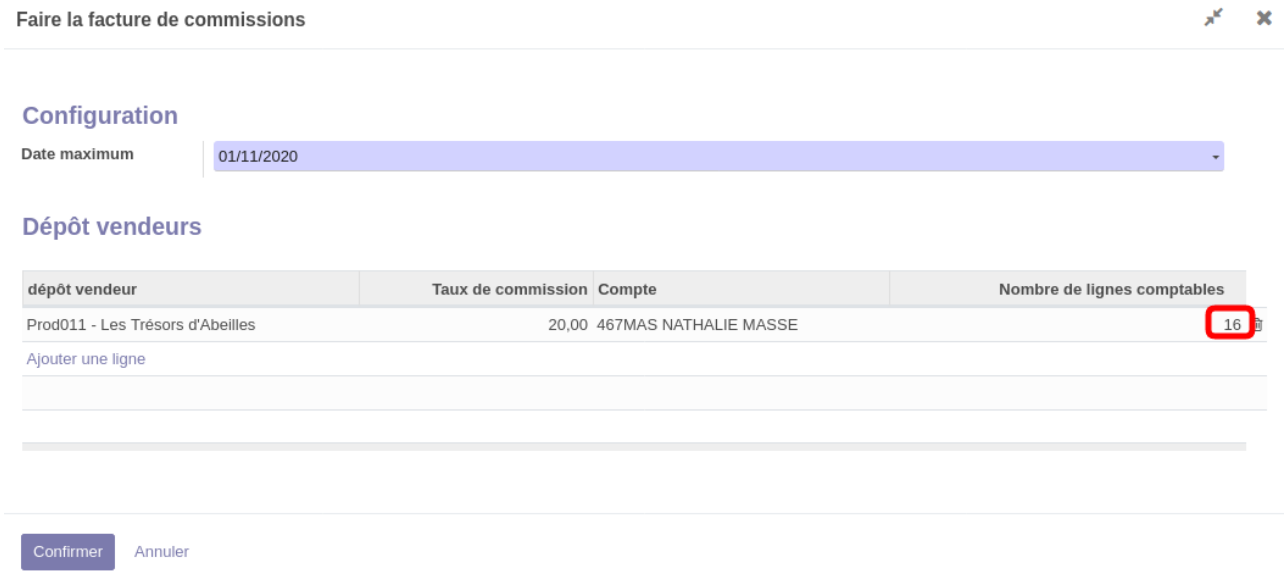
Pour plus de contenu, connectez-vous !

Facture de commission

> Attention à bien vérifier que TOUTES les sessions de point de vente soient totalement clôturées (Bouton "Fermer et valider les écritures comptables") avant d'éditer une facture de commission. L'édition des facture de commission se base sur des lignes en comptabilité. Si une session n'est pas clôturée, ses ventes ne sont pas comptabilisées.

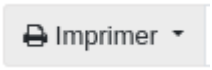
Régulièrement (chaque fin de mois par exemple), il faut éditer une facture de commissions pour savoir le montant à reverser au dépôt-vendeur.

- Menu Facturation >> Dépôt vente >> Dépôt vendeurs
- Cliquer sur le € en fin de ligne
- Une date maximum est demandée. Sont prises en compte toutes les ventes inférieures à cette date et n'ayant pas encore donné lieu à une facture de commission.
- Odoo indique combien d'écritures comptables sont concernées pour ce dépôt-vendeur et cette période :



En cliquant sur "Confirmer", on déclenche la création d'une **facture de commission**

> On retrouve ces factures de commission dans Facturation >> Clients >> Factures

- On clique sur la facture
- On la valide et on l'imprime en PDF : bouton 

ou 

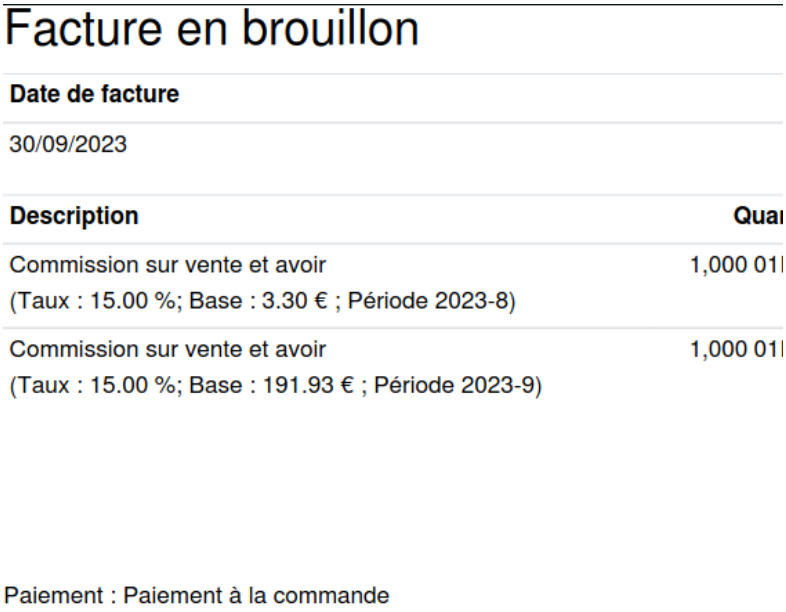
- Le document obtenu se compose comme suit :

Page 1 :

- Ici on a encaissé 195,23€ HT (base)

> NB : si le dépôt vendeur est non assujetti, la base HT = TTC. Il n'y a pas de taxe sur la base, mais il doit y en avoir sur la commission

- Avec une commission de 15%
- 15% de 195,23€ = 29,2845€ arrondi à 29,28€



Facture en brouillon

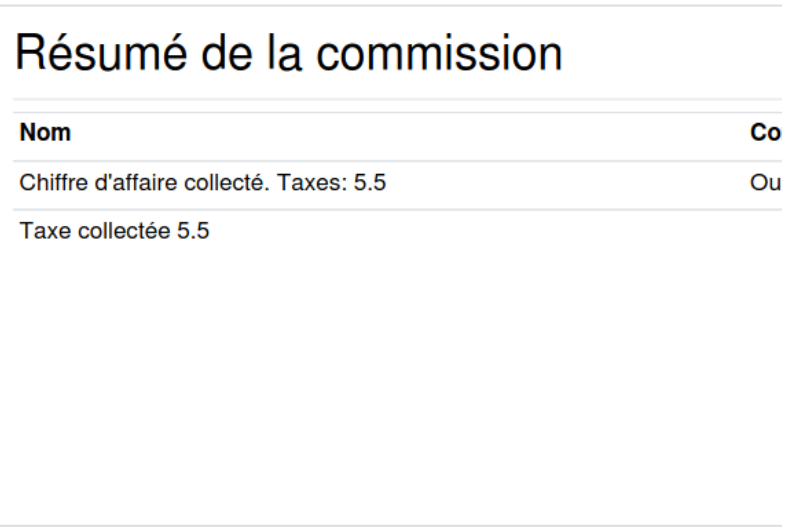
Date de facture
30/09/2023

Description	Quar
Commission sur vente et avoir (Taux : 15.00 %; Base : 3.30 € ; Période 2023-8)	1,000 01
Commission sur vente et avoir (Taux : 15.00 %; Base : 191.93 € ; Période 2023-9)	1,000 01

Paiement : Paiement à la commande

Page 2 :

- Avec la TVA 5,5%, la somme des produits encaissés est de 205,96 € et la commission de 35,14 €
- 205,96 € - 35,14 € = 170,82 € TTC que l'on doit reverser



Résumé de la commission

Nom	Co
Chiffre d'affaire collecté. Taxes: 5.5	Ou
Taxe collectée 5.5	

Page 3 : détail des articles

Page 4 et suivantes éventuelles : détail des écritures comptables

Pour obtenir le détail des articles commissionnés vendus via le point de vente ou sur des factures, il faut aller sur la facture, dans l'onglet "lignes commissionnées" :



Magasins de producteur·rice·s

La commission est appliqué est **nulle**. Toute la procédure reste la même.

Il n'y aura juste pas de commissions déduites de la facture.

Created 2024-05-23 06:58:36 UTC by Sandie Favre

Updated 2026-07-02 11:42:22 UTC by Michaël Duc